

Français

32ème dimanche C

Le Seigneur, lui, est fidèle: il vous affermira et vous protégera du Mal. (2 Th 3,3)

Première lecture 2 Martyrs d'Israël 7,1-2.9-14

Sept frères avaient été arrêtés avec leur mère. À coups de fouet et de nerf de bœuf, le roi Antiochus voulut les contraindre à manger du porc, viande interdite. L'un d'eux déclara au nom de tous: "Que cherches-tu à savoir de nous? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser les lois de nos pères." Le deuxième frère lui dit, au moment de rendre le dernier soupir: "Tu es un scélérat, toi qui nous arraches à cette vie présente, mais puisque nous mourons par fidélité à ses lois, le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle." Après celui-là, le troisième fut mis à la torture. Il tendit la langue aussitôt qu'on le lui ordonna, et il présenta les mains avec intrépidité, en déclarant avec noblesse: "C'est du Ciel que je tiens ces membres, mais à cause de sa Loi je les méprise, et c'est par lui que j'espère les retrouver." Le roi et sa suite furent frappés du courage de ce jeune homme qui comptait pour rien les souffrances. Lorsque celui-ci fut mort, le quatrième frère fut soumis aux mêmes tortures. Sur le point d'expirer, il parla ainsi: "Mieux vaut mourir par la main des hommes, quand on attend la résurrection promise par Dieu, tandis que toi, tu ne connaîtras pas la résurrection pour la vie éternelle."

Deuxième lecture 2 Thessaloniciens 2,16 – 3,5

Frères et sœurs, laissez-vous réconforter par notre Seigneur Jésus Christ lui-même et par Dieu notre Père, lui qui nous a aimés et qui, dans sa grâce, nous a pour toujours donné réconfort et joyeuse espérance; qu'ils affermissent votre cœur dans tout ce que vous pouvez faire et dire de bien.

Priez aussi pour nous, frères et sœurs, afin que la parole du Seigneur poursuive sa course, et qu'on lui rende gloire partout comme chez vous. Priez pour que nous échappions à la méchanceté des gens qui nous veulent du mal, car tout le monde n'a pas la foi. Le Seigneur, lui, est fidèle: il vous affermira et vous protégera du Mal. Et, dans le Seigneur, nous avons pleine confiance en vous: vous faites et vous continuerez à faire ce que nous vous ordonnons. Que le Seigneur vous conduise à l'amour de Dieu et à la persévération pour attendre le Christ.

Évangile Luc 20,27-28a.34-38

Des sadducéens – ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de résurrection – vinrent trouver Jésus, et ils l'interrogèrent. Jésus répond: "Les enfants de ce monde se marient. Mais ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection d'entre les morts ne se marient pas, car ils ne peuvent plus mourir: ils sont semblables aux anges, ils sont fils de Dieu, en étant héritiers de la résurrection. Quant à dire que les morts doivent ressusciter, Moïse lui-même le fait comprendre dans le récit du buisson ardent, quand il appelle le Seigneur: 'Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob'. Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants; tous vivent en effet pour lui."

Réflexion

Beaucoup de nos contemporains n'accordent plus guère de crédit aux spéculations sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. Hantés par le caractère tragique et révoltant de la mort, ils n'imaginent pas que la vie puisse subsister sous d'autres formes, après la fin de l'existence terrestre. De ce coup d'arrêt brutal et définitif, des chrétiens euxmêmes prennent parfois leur parti; ils n'espèrent plus ni survie individuelle ni résurrection générale; pour eux, Jésus ne revit que par ses disciples, dans la mesure où ils maintiennent présent son souvenir et vivant son esprit.

Dans leur commun scepticisme, les uns et les autres rappellent les sadducéens du temps de Jésus: opportunistes en politique, conservateurs en religion, ils en étaient restés à l'antique conception d'une terne survie des âmes dans un problématique "shéol". Formulée bien après Moïse, la résurrection des morts était, selon eux, une innovation stupide et inutile.

Dans cet esprit, ils posent ici à Jésus un de ces cas bizarres, chers à la casuistique de tous les temps. Se basant sur la loi du lévirat (encore appliquée en Afrique), ils corsent les choses à l'extrême, pour ridiculiser la doctrine qu'ils rejettent. Mais Jésus va s'élever bien au-dessus du plan bassement matériel où se meuvent ses adversaires: dans le monde nouveau de la résurrection, il ne sera plus nécessaire de se marier et d'engendrer pour survivre. Sur le fond de la question, Jésus répond par un acte de foi en Dieu, le Vivant: non pas un Dieu

pour le temps, bref et passager, d'une vie humaine, mais le Dieu d'une Alliance qui ne peut se limiter à la durée d'une existence corruptible; non un Dieu de morts en sursis, mais le Dieu de ceux qui mettent en lui leur espérance de vie. La résurrection n'a donc rien d'une doctrine facultative. De cette espérance dans le Dieu des vivants, Jésus n'a-t-il pas été le témoin, jusque dans sa mort même?

32ème dimanche C

Le Seigneur, lui, est fidèle: il vous affermira et vous protégera du Mal. (2 Th 3,3)

Première lecture 2 Martyrs d'Israël 7,1-2.9-14

Sept frères avaient été arrêtés avec leur mère. À coups de fouet et de nerf de bœuf, le roi Antiochus voulut les contraindre à manger du porc, viande interdite. L'un d'eux déclara au nom de tous: "Que cherches-tu à savoir de nous? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser les lois de nos pères." Le deuxième frère lui dit, au moment de rendre le dernier soupir: "Tu es un scélérat, toi qui nous arraches à cette vie présente, mais puisque nous mourons par fidélité à ses lois, le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle." Après celui-là, le troisième fut mis à la torture. Il tendit la langue aussitôt qu'on le lui ordonna, et il présenta les mains avec intrépidité, en déclarant avec noblesse: "C'est du Ciel que je tiens ces membres, mais à cause de sa Loi je les méprise, et c'est par lui que j'espère les retrouver." Le roi et sa suite furent frappés du courage de ce jeune homme qui comptait pour rien les souffrances. Lorsque celui-ci fut mort, le quatrième frère fut soumis aux mêmes tortures. Sur le point d'expirer, il parla ainsi: "Mieux vaut mourir par la main des hommes, quand on attend la résurrection promise par Dieu, tandis que toi, tu ne connaîtras pas la résurrection pour la vie éternelle."

Deuxième lecture 2 Thessaloniciens 2,16 – 3,5

Frères et sœurs, laissez-vous réconforter par notre Seigneur Jésus Christ lui-même et par Dieu notre Père, lui qui nous a aimés et qui, dans sa grâce, nous a pour toujours donné réconfort et joyeuse espérance; qu'ils affermissent votre cœur dans tout ce que vous pouvez faire et dire de bien.

Priez aussi pour nous, frères et sœurs, afin que la parole du Seigneur poursuive sa course, et qu'on lui rende gloire partout comme chez vous. Priez pour que nous échappions à la méchanceté des gens qui nous veulent du mal, car tout le monde n'a pas la foi. Le Seigneur, lui, est fidèle: il vous affermira et vous protégera du Mal. Et, dans le Seigneur, nous avons pleine confiance en vous: vous faites et vous continuerez à faire ce que nous vous ordonnons. Que le Seigneur vous conduise à l'amour de Dieu et à la persévération pour attendre le Christ.

Évangile Luc 20,27-38

Des sadducéens – ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de résurrection – vinrent trouver Jésus, et ils l'interrogèrent: "Maître, Moïse nous a donné cette loi: Si un homme a un frère marié mais qui meurt sans enfant, qu'il épouse la veuve pour donner une descendance à son frère. Or, il y avait sept frères: le premier se maria et mourut sans enfant; le deuxième, puis le troisième épousèrent la veuve, et ainsi tous les sept: ils moururent sans laisser d'enfants. Finalement la femme mourut aussi. Eh bien, à la résurrection, cette femme, de qui sera-t-elle l'épouse, puisque les sept l'ont eue pour femme?"

Jésus répond: "Les enfants de ce monde se marient. Mais ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection d'entre les morts ne se marient pas, car ils ne peuvent plus mourir: ils sont semblables aux anges, ils sont fils de Dieu, en étant héritiers de la résurrection. Quant à dire que les morts doivent ressusciter, Moïse lui-même le fait comprendre dans le récit du buisson ardent, quand il appelle le Seigneur: 'Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob'. Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants; tous vivent en effet pour lui."

Réflexion

Beaucoup de nos contemporains n'accordent plus guère de crédit aux spéculations sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. Hantés par le caractère tragique et révoltant de la mort, ils n'imaginent pas que la vie puisse subsister sous d'autres formes, après la fin de l'existence terrestre. De ce coup d'arrêt brutal et définitif, des chrétiens eux-mêmes prennent parfois leur parti; ils n'espèrent plus ni survie individuelle ni résurrection générale; pour eux, Jésus ne revit que par ses disciples, dans la mesure où ils maintiennent présent son souvenir et vivant son esprit.

Dans leur commun scepticisme, les uns et les autres rappellent les sadducéens du temps de Jésus: opportunistes en politique, conservateurs en religion, ils en étaient restés à l'antique conception d'une terne survie des âmes dans un problématique "shéol". Formulée bien après Moïse, la résurrection des morts était, selon eux, une innovation stupide et inutile. Dans cet esprit, ils posent ici à Jésus un de ces cas bizarres, chers à la casuistique de tous les temps. Se basant sur la loi du lévirat (encore appliquée en Afrique), ils corsent les choses à l'extrême, pour ridiculiser la doctrine qu'ils rejettent.

Mais Jésus va s'élever bien au-dessus du plan bassement matériel où se meuvent ses adversaires: dans le monde nouveau de la résurrection, il ne sera plus nécessaire de se marier et d'engendrer pour survivre. Sur le fond de la question, Jésus répond par un acte de foi en Dieu, le Vivant: non pas un Dieu pour le temps, bref et passager, d'une vie humaine, mais le Dieu d'une Alliance qui ne peut se limiter à la durée d'une existence corruptible; non un Dieu de morts en sursis, mais le Dieu de ceux qui mettent en lui leur espérance de vie. La résurrection n'a donc rien d'une doctrine facultative. De cette espérance dans le Dieu des vivants, Jésus n'a-t-il pas été le témoin, jusque dans sa mort même?